

Micro-crèche **BABY WORLD**

Etablissement d'accueil du jeune enfant – Action nouvelle (Halte-garderie collective/ parentale, crèche collectif/parentale, multi accueil, multi accueil parental, micro crèche, micro crèche parentale, jardin d'enfants)

• Identification

Type d'accueil	Micro crèche
Nom de la structure	BABY WORLD II
Adresse/ localité de la structure	52 RUE ROLAND GARROS 974 80 SAINT -JOSEPH
Nom du Gestionnaire porteur du projet	REUNION ENGLISHCENTER
Adresse du gestionnaire	1 IMPASSE CHENIEU 97480 SAINT JOSEPH
Partenaire du Cej qui finance	Commune de Saint-Joseph / Caisse d'Allocations Familiales

Contexte Socio-économique

La commune de Saint-Joseph est située sur le territoire sud de la Réunion. Elle s'étend sur une superficie de 179km² et comptabilise 37 918 habitants au recensement de 2019, une augmentation de 0,98 % par rapport à 2013.

Le contexte socio-économique a un impact déterminant sur les besoins d'accueil des jeunes enfants. L'organisation du marché est étroitement liée à la problématique de la garde de l'enfant.

Dans un contexte de développement urbain et démographique, la valorisation de l'offre d'accueil petite enfance et de l'offre de loisirs en direction des enfants et des jeunes, est à entendre comme un enjeu de croissance économique et démographique, d'attractivité du territoire, d'égalité des chances et de cohésion sociale.

La micro crèche BABY WORLD II est située dans le quartier du butor à proximité de 3 micro-crèches, d'une crèche collective, du GUT de Saint-Joseph des écoles maternelle et primaire, de médecins et de commerces.

Le passage de la micro creche Baby world 2 en PSU permettrait à bon nombre de parents à revenu modeste de pouvoir bénéficier de la structure en toute quiétude sans se préoccuper de la gestion du reversement du CMG à la Structure d'accueil.

De plus, la structure accueille des familles orientées par la PMI qui sont dans l'incapacité de gérer ce mode de fonctionnement (CMG). Ce sont donc les enfants de ces familles qui ne peuvent malheureusement pas bénéficier des bienfaits de l'accueil collectif.

Ainsi, ce passage à la PSU favorise le brassage et le mélange de classe social au sein de la micro creche tout en constituant une richesse pour le développement de l'enfant son accompagnement et épanouissement.

Le gestionnaire

Reunion English Center (REC) a, depuis 2008, la gestion des établissements d'accueil petite enfance les micro crèches Baby World. Baby World I est la première micro-crèche ouverte à la Réunion en octobre 2008. Viennent ensuite Baby world 2 et Baby world 3 sur Saint Joseph.

Nous comptons 3 autres structures sur St Philippe dont une structure intergénérationnelle.

Nos valeurs éducatives sont l'accompagnement et l'épanouissement de l'enfant de la naissance jusqu'à son entrée à l'école maternelle, dans un environnement pensé et organisé pour lui avec un professionnel qualifié

et diplômé autour de la pédagogie Montessori.

Le descriptif opérationnel du projet

• **Objectifs généraux du projet**

- ◆ Assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents sans se substituer à eux. Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant et le préparer à sa future vie de citoyen.

Le personnel de la micro-crèche Baby world II, en collaboration étroite avec les familles veille à :

- Offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé (projet accueil individualisé) possible compte tenu des contraintes inhérentes à la vie en collectivité,
- Permettre la mixité sociale,
- Permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe,
- Développer et stimuler la créativité des enfants par des activités d'éveil multi sensoriels et des ateliers éducatifs et ludiques,
- Accompagner l'enfant vers son autonomie en prenant en compte son développement psychomoteur, cognitif, sensoriel, affectif et sa personnalité,
- Favoriser l'expression corporelle, gestuelle, et verbale des enfants au travers des activités éducatives, les jeux, les chants, les comptines
- Respecter les rythmes physiologiques de l'enfant comme le sommeil le langage la propreté ou la marche.

Au delà de ces objectifs, l'équipe s'attache à donner un sens à cet accueil spécifique en maintenant la qualité d'encadrement qu'elle que soit l'heure où l'enfant est accueilli. Elle vise à établir une relation constructive avec les parents ou le tuteur légal, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, et la participation de tous au projet d'accueil de l'enfant.

• **Le fonctionnement**

- ✓ Accueil des enfants de moins de 6 ans de 6h30 à 18h00.
- ✓ Capacité d'accueil (agrée ou à agréer par la Conseil départementale :12
- ✓ Les repas sont préparés sur place
- ✓ Les couches sont fournies
- ✓ Mode de fonctionnement PSU CAF
- ✓ Participation des familles basée sur le barème défini par la CNAF

• **Moyen Humain**

- | | |
|-------------------------------|-------------|
| ✓ 1 EJE | mi temps |
| ✓ 2 Animatrice Petite enfance | temps plein |
| ✓ 1 Auxiliaire puéricultrice | temps plein |
| ✓ 1 cuisinier | mi temps |
| ✓ 1 agent d'entretien | mi temps |
| ✓ 1 secrétaire | mi temps |

soit 5 équivalents temps plein

• **Les locaux**

Divers travaux de réaménagement

Critères d'évaluations

- **Critères quantitatifs**

- Nombre d'enfants accueillis
- Nombre de jours et d'heures d'ouverture
- Nombre d'heures facturées
- Nombre d'heures réalisées
- Taux d'occupation et de fréquentation
- Nombre de familles et de parents touchés
- Nombre d'enfants porteurs d'handicaps
- Nombre d'activités spécifiques organisées
- Nombre de temps organisés avec les parents

- **Critères qualitatifs**

Un questionnaire enquête de satisfaction sera réalisé afin de faire une évaluation qualitative auprès des parents à la fin de l'adaptation , au bout d'un mois, une fois par an et à la fin du séjour en crèche.

- Mixité sociale des publics accueillis
 - Caractéristiques des parents ou des familles accueillis
 - Types d'activités spécifiques organisés
 - Nature de temps de rencontre organisés avec les parents et les familles
 - Type de partenariats noués et de partenaires mobilisés
- Constats établis et partagés sur le développement, et les difficultés des enfants accueillis

Date prévisible d'ouverture : AOUT 2022

	À partir du mois d'août 2022
Nombre de jours de fonctionnement par an	100
Amplitude d'ouverture par jour	11
Nombre d'heures d'ouverture par an	1 100
Nombre de places contractualisées	12
Capacité théorique	13 200
Prévisions d'activité	
Nombre d'heures enfant payés par les familles (moins de 6 ans)	12 734.50
Taux d'occupation	85%

- Données financières :**

Charges	
Personnel	63 750,00 €
Autres charges	30 199,00 €
Total Charges	93 949,00 €
Produits	
Participations Familiales	5463,00 €
PSU / PSO	49 545,00 €
Autres Subventions	0,00 €
Subvention Municipalité	24150,00 €
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.	0,00
Bonus mixité	14 583,00 €
Frais d'adhésion	208,00 €
Total Produits	93 949,00 €
Prix de revient par acte	7,12€